



C.C. P.R.'s.

009, P.R.S. 2400 21440

JUL 18 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur,

J'ai bien reçu votre correspondance du 22 mai dernier concernant la motion adoptée par l'Assemblée nationale du Québec au sujet des politiques du propriétaire-exploitant et de la séparation des flottilles de Pêches et Océans Canada (MPO).

Je comprends l'importance du secteur des pêches pour les régions maritimes du Québec et je reconnais également que de nombreux pêcheurs éprouvent actuellement des difficultés économiques. Soyez assuré que le MPO continuera à collaborer avec le gouvernement du Québec sur des questions d'intérêt mutuel.

Aucune décision n'a encore été prise concernant la façon dont les politiques du MPO pourraient être modifiées. Je peux vous assurer que les commentaires que je reçois du gouvernement du Québec et de la population feront partie intégrante de l'analyse du MPO.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Keith Ashfield